Envoyé en préfecture le 02/07/2026
Reçu en préfecture le 02/07/2026
Publié le
ID : 035-213502586-20260625-2026_250626_43-DE

delib 2026_25062026_43

Département d'Ille et Vilaine
Arrondissement de Saint Malo
Canton de Combourg
COMMUNE DE SAINT BRIEUC DES IFFS – 35630

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL du Jeudi 25 Juin 2026 à 20h00

Nombre de conseillers en exercice : 11
Nombre de présents : 8
Nombre de votants : 9
Nombre d'absents excusés : 2
Nombre d'absents non excusés : 1

Date de la convocation : 18/06/2026
Date de la publication : 18/06/2026
Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le : 02/07/2026

PRÉSENTS : M. MILLET Serge – M. LE LIÈVRE DE LA MORINIÈRE Bernard – Mme LE MER Anne – M. FROGER René – Mme LOUAPRE Michèle – Mme MORVAN Christine – M. FONTAINE Antoine – Mme BRAULT Virginie
ABSENTS EXCUSÉS : M. KEROMEST Tugdual ***(a donné pouvoir à Mme LE MER Anne)*** – Mme LALONNIER Marjorie ***(a donné pouvoir à Mme DEMARQUAY Marie-Thérèse)***
ABSENTS NON EXCUSÉS : Mme DEMARQUAY Marie-Thérèse
SECRETAIRE : Mme MORVAN Christine

5. DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES BRETAGNE ROMANTIQUE AU TITRE DU SOUTIEN À L'ANIMATION ET À LA VIE SOCIALE DANS LES PETITES COMMUNES DANS LE CADRE DES ÉVÈNEMENTS 2026

Madame Michèle LOUAPRE, conseillère municipale, rappelle que la Communauté de communes Bretagne romantique propose, dans le cadre de ses fiches actions, des subventions « *Soutien à l'animation et à la vie sociale dans les petites communes* ».
Ce dispositif permet aux petites communes d'obtenir une **aide forfaitaire annuelle de 305 €** pour leurs initiatives et/ou opérations qui contribuent à développer et animer la vie sociale de leurs communes.

Il est proposé de solliciter cette subvention pour l'organisation de la fête des mères du 29 mai, la journée du bénévolat du 20 juin dernier et le rassemblement four à pain du 5 juillet prochain.

Un récapitulatif des dépenses devra être fourni à la CCBR pour le versement de cette aide

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- SOLLICITE auprès de la Communauté de communes Bretagne romantique, une subvention au titre du « Soutien à l'animation et à la vie sociale dans les petites communes » d'un montant de 305 € pour l'organisation de la fête des mères, la journée du bénévolat et le rendez-vous four à pain 2026 ;
- S'ENGAGE à fournir un récapitulatif des dépenses liées à ces manifestations communales.

Le Maire,
Serge MILLET

MAIRIE DE SAINT-BRIEUC-des-IFFS 35 Ille-et-Vilaine

La secrétaire de séance,
Christine MORVAN